

Publié le 15 septembre 2015

Saint-Denis : le Grand Paris Express ouvre la voie au franchissement ferroviaire

La Sem Plaine commune développement participe au lancement, en septembre, d'un concours international de maîtres d'œuvres pour concevoir le franchissement des voies ferrées séparant les quartiers Landy France et Pleyel. Le projet s'inscrit dans le projet de construction de la future gare du Grand Paris Express.



La Société d'économie mixte (Sem) Plaine commune développement accompagne la Communauté d'agglomération Plaine Commune et ses co-maîtres d'ouvrage, la Société du Grand Paris et la SNCF, dans le lancement ce mois-ci d'un **concours international de maîtres d'œuvres**. L'objet : la conception de l'ouvrage qui permettra de relier les quartiers de Landy et de Pleyel à Saint-Denis (93).

Cet aménagement s'inscrit dans le projet de construction de la **future gare du Grand Paris Express (GPE)** à Pleyel. La station assurera la connexion entre les lignes 14, 16 et 17 du métro et la ligne 15 du GPE à l'horizon 2023. Mais il est également prévu de relier ce pôle d'échange à la gare du RER D située à l'Est des voies ferrées. Problème : la cinquantaine de voies du faisceau ferroviaire Nord Europe sépare les deux sites. Le projet consiste donc à construire un **ouvrage de 280 mètres de long**, ouvert aux piétons, aux cyclistes et aux voitures, permettant de circuler librement d'un quartier à l'autre. Bordé au nord par un bâtiment accueillant des commerces et des bureaux, le pont ne sera pas qu'un lieu de passage mais un véritable **site tertiaire et commercial**.

Un projet urbain sur 50 hectares autour de la future gare

Les études de faisabilité rendues publiques en octobre dernier, validant la réalisation de ce projet, font état d'un investissement dont le montant est estimé à 200 millions d'euros. La mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage reçue par la Sem Plaine commune développement lui permettra aussi d'accompagner le maître d'œuvre retenu jusqu'à la remise de son avant-projet.

Pour autant, la collectivité voit plus loin. *"Ce secteur fait l'objet d'une réflexion en vue de développer un vaste projet urbain d'environ 50 hectares autour de la future gare Pleyel et du franchissement"*, assure **Catherine Léger**, directrice de la Sem. Cette réflexion a été engagée dès 2007. En effet, la Communauté d'agglomération souhaitait depuis longtemps réaliser ce franchissement au-dessus du **faisceau ferroviaire qui coupe son territoire en deux**. *"L'objectif est de créer à terme un nouveau quartier basé sur l'intensité urbaine, l'innovation environnementale et l'hybridation des activités et des équipements"*, poursuit-elle. Les **premières opérations immobilières** qui préfigurent le futur quartier ont déjà été réalisées. C'est le cas notamment de la **Cité du cinéma** en 2012, que le franchissement reliera désormais au quartier Landy France, à l'ouest des voies, où la SNCF a récemment installé son Campus.

Stéphane Davin/Naja

Par Hervé LE DAIN